

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation
18/06/2025
Date d'affichage
26/06/2025
Nombre de conseillers :
En exercice.....23
Présents.....13
Votants.....18
Réf : 2025-047
Objet :
Installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture du gymnase
Le Maire certifie que la présente délibération a été déposée en Sous-Préfecture de Fontainebleau au titre du contrôle de la légalité le 30/06/2025 et qu'elle a été rendue exécutoire le 30/06/2025
Le Maire, A. MOMON

Le vingt-six juin deux mille vingt-cinq à vingt heures trente,

Le Conseil municipal s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Alain MOMON, Maire.

Etaient présents(es) : Alain MOMON, Daniel DESSOGNE, Josiane PACHOLKI, Eric SAINT SEBASTIEN, Brigitte GOUYON, Michel DOYEN, Alain GUYONNET, Hermann TYNDAL, Sébastien DERREUMAUX, Valérie BOCQUEL, Geneviève DARGNAT, Gerty EMBOULÉ, Daniel PIGNOT, Olivier BEUDAERT, Régine BRAUN, Nicolas POUZET et Pascale PALARD formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés avec procuration :
 Maud THOURY pouvoir à Daniel DESSOGNE
 Bernadette CAPDEVILLE pouvoir à Michel DOYEN
 Elisabeth FRONTIN pouvoir à Erix SAINT SEBASTIEN
 Hermann TYNDAL pouvoir Brigitte GOUYON
 Geneviève DARGNAT pouvoir à Josiane PACHOLSKI

Absent(s) :
 Sébastien PELLERIN, Alain GUYONNET, Nicolas POUZET, Nassima VIGUIER et Adeline FAIDER-LOGET

Secrétaire de séance : Josiane PACHOLSKI

Réf : 2025-047- Installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture du gymnase

Entendu Daniel Dessogne, Adjoint au Maire en charge des finances,

➤ **Rappeler :**

- Que la réhabilitation énergétique du gymnase est complétée par l'installation de panneaux en toiture ;
- Que le marché a été confié par délibération du N° 2024-052 du Conseil municipal du 17 septembre 2024 à l'entreprise Soprema ;
- Que l'entreprise Soprema a sous-traité à l'entreprise Sys ENR, la fourniture, la pose et le raccordement de l'installation photovoltaïque au réseau Enedis.

➤ **Signaler** qu'à ce jour le raccordement au réseau Enedis reste à réaliser

➤ **Inform**er qu'après contact avec Enedis, SYS ENR a demandé à la Commune de prendre une délibération faisant mention de la décision d'installer des panneaux photovoltaïques sur la toiture du Gymnase et que la commune a fait le choix de passer par l'autoconsommation collective :

Nom du projet : Production gymnase

Puissance crête : 145.35kwc

Après débat, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, prend la décision d'installer des panneaux photovoltaïques sur la toiture du gymnase selon les caractéristiques indiquées précédemment et d'utiliser l'énergie produite dans le cadre d'une autoconsommation collective pour l'ensemble de ses bâtiments communaux.

EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS
A VERNOU-LA CELLE SUR SEINE, le 26/06/2025

Le Maire, Alain MOMON



Secrétaire de séance : Josiane PACHOLSKI